

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-585563

(53854)

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e) Matricole : 08652 Société : R.A.M.

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : MAAROUFI MUSTAPHA

Date de naissance : 10/01/1970

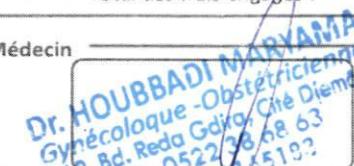
Adresse : N° 14 Passage Abu Dab El Gaffari

CP 20110

Tél. : 06 70 56 20 56 Total des frais engagés : 1452,20

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 09/11/2020

Nom et prénom du malade : AGUYAME ZINEB Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Pathologie gynécologique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Berrechid

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 28/12/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
09/11/2020	C	1	300 D.H.	INP : [REDACTED] Dr. HOUBBADY M.D.P.B.D. Gynécologue-Obstétricienne 502, Bd. Rédé Gd'm. 1060 Bruxelles Tél : 052 38 68 63 INP : 09115193

Pharmacie ZZAHRA
Cachet du Pharmacien et du Fourguesseur
Dr. EL GUERMAI N° 0522 32 80 00
Tél : 052 32 80 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Date	Montant de la Facture
9/11/20	573,80
12/11/20	326,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
DU CENTRE	12/11/20	1917	210,20

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :
-----------------	----------------	------------------	-------------	-------

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXÉCUTION

FIN D'EXÉCUTION

O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES

CŒFFICIENT DES TRAVAUX

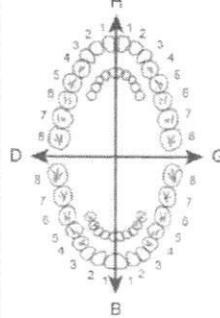
MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXÉCUTION

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION



Spécialiste
Gynécologie - Obstétrique

Casablanca, Le 12/11/2020 الدار البيضاء في

MME AGUYAME ZINEB EP MAAROUI

- 196.90* • **Zivlox 400 mg - comprimé**
1 Comprimé, midi, pendant 5 jours
- 674.90* • **Polygynax - capsule vaginale**
1 Capsule, soir, pendant 12 jours
- 64.90* • **GYNOTIME - GEL**
1 TV, matin, soir



Dr. HOUBBADI MARYAMA
Gynécologue Obstétricienne
562, Bd. Rida Gdira. Cité Djamaâ
Tél : 0522 38 68 63
INF : 091168183

172212 EZZAHRA
1722 FERRECHID
1722 32 80 39
Nadia



Spécialiste
Gynécologie - Obstétrique

الدار البيضاء في Casablanca, Le 09/11/2020

MME AGUYAME ZINEB EP MAAROUI

• Metrinelle 2 mg - comprimé

1 Comprimé, midi, pendant 3 mois

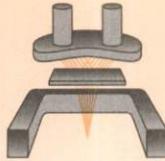
Lot: LF18473B
Per: 09/2021
PPV: 200 DH 00

Pharmacie EZZAHRA
Dr. EL GUERCHID
Tél: 0522 32 80 39

Dr. HOUBBADI MARYAMA
Gynécologue - Obstétricienne
562, Bd. Rida Gdira, Cité Diemâa
Tel : 0522 38 68 63
INP : 091 05183

Lot: LF19480C
Per: 01/2022
PPV : 186 DH 90

Lot: LF19480C
Per: 01/2022
PPV: 186 DH 90



Dr

Laboratoire de Pathologie du Centre

Pr. Laïla Laraqui
Anatomo - CytopathologisteDr Nouhad Benkirane
Anatomo - Cytopathologiste

Demande d'examen

Dr. HOUBBADI MARYAMA
Gynécoloque - Obstétricienne
562, Bd. Reda Gdira, Cité Diemâa
Tél : 0522 38 68 63
INF : 091 145193

De la part du Dr.

Nom et Prénom du Patient

Age

Date du prélèvement

Référence

Renseignements cliniques et paracliniques

Siège du prélèvement

Nature de lacte réalisé

Thérapeutique préalablement instituée

Actes chirurgicaux antérieurs avec références

Biopsie antérieure : Oui Non

Si oui, rappeler la référence, SVP

Pour F.C.V. et biopsie endométriale à visée hormonale :

- Date des dernières règles

03.11.2022

- Parité

- Thérapeutique antérieure ou en cours

- Durée du cycle

- Frottis monocouche :

Vagin Exocol Endocol

- Frottis conventionnel :

CBE :

Endomètre

Dr. HOUBBADI MARYAMA
Gynécoloque - Obstétricienne
562, Bd. Reda Gdira, Cité Diemâa
Tél : 0522 38 68 63
INF : 091 145193

Signature et Cachet



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 11/11/2020

FACTURE N° : 20/11221

Le laboratoire vous prie de croire à l'assurance de ses meilleurs sentiments et vous présente le relevé de ses honoraires s'élevant à la somme de :

250,00 Dhs

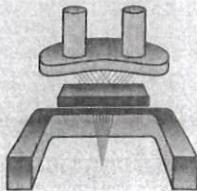
DEUX CENT CINQUANTE DIRHAMS

Concernant les analyses exécutées le **10/11/2020**

Pour **AGUYAME ZINEB**

Sur ordonnance du : **Dr HOUBBADI MARYAMA**

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE
DU CENTRE
Casablanca - Maroc
Tél. : 022.22.51.31 / 022.2251.34 - Fax : 022.22.50.90
Email : labo_du_centre@yahoo.fr Patente N° 34206650 - TVA N° 819561 - CNSS N° 2364917 - ICE 000834360000045



Laboratoire de Pathologie du Centre

Dr. Nouhad BENKIRANE

Pr. Laïla LARAQUI

Casablanca, le 11/11/20

Nom & Prénom: Mme AGUYAME ZINEB
Sur ordonnance du: Dr HOUBBADI MARYAMA
Réf: 20C11077

Prélevé le 09/11/20 et parvenu au laboratoire le: 10/11/20
Organe ou siège du prélèvement : Col utérin

Renseignement(s) clinique(s): Age : 51 ans

FCU de dépistage
DDR : 03/11/20

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

Origine du prélèvement : frottis cervical

TECHNIQUE MONOCOUCHE

Qualité du frottis :

Optimale

Diagnostic descriptif :

1. Evaluation hormonale :

Bonne trophicité pour l'âge de la patiente

2. Microbiologie :

Inflammation légère mais sans parasite, ni spore ni filament mycélien

3. Modifications réactionnelles :

Sans

4. Cellules pavimenteuses :

Superficielles, intermédiaires et parabasales normales

5. Cellules glandulaires :

Nombreuses normales

Conclusion et recommandation :

Frottis cervical légèrement inflammatoire.

Absence de signe de métaplasie, dysplasie ou de néoplasie.

Dr Nouhad BENKIRANE

ERREDA - Pathologie
52, Bd Zerkouni - Casablanca - Tél. : 05.22.22.51.31/05.22.22.51.34
Patente N° 34206650 - TVA N° 819561 - CNSS N° 2364917 - IGF 00000123456789